

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



Newsletter n° 90 - Juillet/Août 2023

[ACCUEIL](#)

[NOTRE VISION](#)

[NOS TRAVAUX](#)

[ACTUALITES](#)

Le mot du Président

Dans une récente tribune, publiée par le journal Libération, la Ministre Agnès PANNIER-RUNACHER indique que la France doit carburger au nucléaire. Le nucléaire est bien sûr un atout pour la décarbonation mais soyons vigilants à ne pas entretenir le mythe d'une énergie ou d'une solution miracle à tous les défis que notre pays doit relever.

Le « bon sens paysan » nous appelle à ne pas mettre tous nos œufs dans le même panier. Ne résumons pas la stratégie énergétique de notre pays à la seule « fée électricité » ou au seul nucléaire. La France doit donc carburger à la sobriété, aux ENR électriques, aux biogaz, au nucléaire, à l'hydrogène,...

La voie de passage la plus équilibrée passe par la réduction des consommations et par le verdissement rapide de toutes nos productions d'énergie. Le biogaz, par exemple, est un atout pour notre pays car c'est un vecteur énergétique renouvelable, stockable et produit en France. Seule la complémentarité des énergies nous permettra d'atteindre la neutralité carbone tout en garantissant la sécurité d'approvisionnement et un coût optimisé pour les consommateurs et les finances publiques.



Le saviez-vous ?

La consultation publique sur la 6ème période CEE (à partir du 1er janvier 2026) est lancée jusqu'au 29/09/23.

La Stratégie Française Energie Climat doit notamment transposer la Directive européenne relative à l'Efficacité Energétique récemment modifiée qui prévoit des objectifs très ambitieux de réduction de la consommation à horizon 2030 dont une part importante reposera sur le dispositif des CEE.

A ce titre, un doublement des obligations est envisagé pour y répondre.

Si ces nouvelles obligations se confirment (1600 TWh cumac/an), elles représenteront un impact supplémentaire sur les prix des énergies de l'ordre de 6 à 7.4 €/MWh pour atteindre environ 12 €/MWh pour l'électricité et le gaz ainsi que 5 à 6.5 c€/l pour le carburant et le fioul pour atteindre environ 11,5 c€/l. .

[Lien vers la consultation](#)

Nos actualités

Concertation publique sur la décarbonation du bâtiment : Coénove contribue

Dans le cadre de la planification écologique, une concertation publique a été lancée du 5 juin au 28 juillet 2023 pour préparer l'accélération de la décarbonation du secteur du bâtiment.

A travers sa contribution, Coénove a souhaité alerter sur certains biais dommageables de l'orientation du questionnaire mais a également apporté des propositions de voies alternatives à l'interdiction de la chaudière qui permettent d'atteindre la cible visée en termes de réduction des émissions de GES.

[Lire la contribution de Coénove](#)



L'entretien Coénove : Cécile Prévieu, Directrice Générale Adjointe ENGIE

A l'occasion de la publication en juin 2023 du scénario d'ENGIE en termes de transition énergétique pour l'Europe à l'horizon 2050, Cécile Prévieu, Directrice Générale Adjointe en charge des activités Infrastructures, a accepté de répondre aux questions de Coénove.

Elle revient notamment sur la vision de l'énergéticien concernant la complémentarité des différentes sources d'énergie renouvelable pour assurer la résilience du système énergétique.

[Découvrir l'interview](#)



Le Club "Une Energie d'avance" autour de Grégoire Fraty, citoyen engagé, conseil en environnement

Le 29 juin dernier, Coénove réunissait une trentaine d'assistants parlementaires pour débattre sur le thème de : "Du citoyen à la loi de programmation Energie Climat : comment mieux associer les parties prenantes aux politiques publiques" aux côtés de Grégoire Fraty qui a participé à la Convention citoyenne pour le climat et porté, à cette occasion, les sujets de préservation de la biodiversité, de l'environnement et la lutte contre le dérèglement climatique.



Coénove s'exprime

Dans son édition print de
Juillet/Août 2023,
Environnement Magazine a consacré le portrait du mois à notre Président Jean-Charles Colas-Roy

[A découvrir ici](#)



Retrouvez l'édito de Jean-Charles Colas-Roy dans la dernière publication de **Vecteur Gaz**, la revue trimestrielle gratuite de CEGIBAT :
"Les gaz verts et bas-carbone sont une opportunité pour le secteur du bâtiment"

[A lire ici](#)

Le magazine **Eau & Confort** a donné la parole à Jean-Charles Colas-Roy dans son édition de juin :

"Les gaz verts, un atout majeur au service de la décarbonation"

[A retrouver ici](#)



Où s'informer ?

**Rénodays
Paris,**

les 12 et 13 septembre 2023

« Stratégie de rénovation en social et place du gaz vert »

**Débats BIP Enerpresse
En live,**

le 21 septembre 2023 à partir de 9h

« Assurer la décarbonation énergétique du bâtiment »

Jean-Charles Colas-Roy débatera du sujet

Venez nombreux le 12/09 à 13h45 écouter le
témoignage de Coénove
[S'inscrire ici](#)

à la table ronde
[S'inscrire ici](#)

Lu sur les réseaux



[France Inter | L'éco de l'été : quelle planification pour l'écologie ?](#)

[BFM TV | "Guerre des chaudières": ENGIE pour des solutions "hybrides" et des baisses de TVA sur le biogaz](#)

[Interdiction des chaudières à gaz](#)

[L'UFC-Que Choisir dénonce un projet lacunaire, au bilan environnemental incertain, et potentiellement très coûteux pour les consommateurs](#)

Pour en découvrir davantage, rejoignez-nous sur coenove.fr !

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)